



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des finances publiques**

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

328.714
162
Q3
Comm.
2863/06
71
EX3
86
Ruh.

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des finances publiques

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Alain Paquet	1
Élection du vice-président, M. Rosaire Bertrand	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée
M. Alain Paquet, président de la commission

M. Henri-François Gauthrin
Mme Denise Beaudoin

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Élection du président et du vice-président

(Quinze heures six minutes)

Le Président (M. Bissonnet): Alors, je déclare la commission des finances publiques ouverte. Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé hier que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. M. le député de Verdun.

**Élection du président,
M. Alain Paquet**

M. Gauthrin: M. le Président, j'aimerais proposer le député de Laval-des-Rapides comme président de cette commission. C'est un universitaire bien connu, un économiste reconnu mondialement, et je pense qu'il sera un excellent président pour cette commission.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Alors, il me fait plaisir de déclarer le député de Laval-des-Rapides président de la commission des finances publiques, et je lui cède le fauteuil.

Des voix: Bravo!

Le Président (M. Paquet): Merci beaucoup, M. le Président de l'Assemblée. Alors, d'abord, juste quelques mots pour vous remercier de la confiance que vous venez de me porter, et donc je vous assure de ma collaboration la plus entière, comme je suis convaincu que je peux... je suis assuré de la vôtre pour bien travailler de part et d'autre pour le bien des citoyens du Québec. Alors, je vous en remercie beaucoup.

**Élection du vice-président,
M. Rosaire Bertrand**

Alors, on passe maintenant à l'élection de la vice-présidence. Et je suis prêt à recevoir les candidatures à titre de vice-président de la commission.

Mme Beaudoin: M. le Président, j'ai l'honneur de présenter la motion suivante:

«Conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, que le député de Charlevoix, M. Rosaire Bertrand, soit élu vice-président de la commission des finances publiques pour la durée de son mandat.»

Le Président (M. Paquet): Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Paquet): Est-ce que, de la part du...

M. Gauthrin: Oui, adopté, M. le Président.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Gauthrin: J'ai encore ma vision de siéger dans l'opposition, moi.

Une voix: C'est dur, hein?

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Paquet): On va s'habituer.

Une voix: Ça ne fait rien, on va se rappeler à l'ordre.

Le Président (M. Paquet): Est-ce que, de la part de groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Paquet): Alors, je déclare donc le député de Charlevoix élu vice-président de la commission des finances publiques. Félicitations!

Des voix: Bravo!

Le Président (M. Paquet): Les travaux de la commission sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 15 h 9)